

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**



**CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**Profil professionnel**

**Esthéticien Canin / Esthéticienne Canin**

**Enseignement secondaire du troisième degré**

Approuvé par le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale le

<b>Esthéticien Canin / Esthéticienne Canin</b>
--

## I. POSITIONNEMENT AU NIVEAU DU CADRE FRANCOPHONE DES CERTIFICATIONS (CFC)

Ce profil professionnel sera positionné au niveau 3 du Cadre francophone des certifications.

## II. CHAMP D'ACTIVITES

L'esthéticien canin effectue ou aide à effectuer des soins et traitements nécessaires à l'hygiène et à l'entretien de chiens (tonte, brossage...).

Outre les compétences nécessaires à la pratique du métier, l'esthéticien canin est formé au respect et au bien-être du chien qui lui est confié et développe vis-à-vis du client les fonctions d'accueil et de conseil dans les limites de sa profession.

## III. TACHES

*dans le respect des règles d'hygiène, du bien-être au travail, de sécurité, d'ergonomie et d'environnement (code RGPT),*

*dans le respect du bien-être animal,*

*dans le respect de la déontologie et de la législation professionnelle,*

Les compétences attendues d'un(e) Esthéticien Canin / Esthéticienne Canin sont :

- ◆ préparer les matériels et accessoires utiles aux professionnels ;
- ◆ gérer un agenda (prise de rendez-vous...) ;
- ◆ accueillir la personne ;
- ◆ instaurer une relation de confiance avec l'animal ;
- ◆ respecter les techniques appropriées aux besoins des différentes races ;
- ◆ toiletter des chiens ;
- ◆ donner un aspect soigné et embellir les chiens ;
- ◆ assurer l'entretien, le nettoyage et la désinfection du poste de travail, du matériel et des locaux ;
- ◆ tenir et mettre à jour des fichiers clients ;
- ◆ assurer le suivi de la comptabilité courante ;
- ◆ vendre des produits ;
- ◆ proposer et vendre des accessoires ;
- ◆ gérer des stocks ;
- ◆ préparer les chiens pour des expositions, des concours ;
- ◆ conseiller la clientèle.

## IV. DEBOUCHES

L'activité de cet emploi/métier s'exerce en indépendant ou salarié au sein de salons de toilettage, au contact des animaux et en relation avec différents intervenants (éleveur, particulier...).

Des emplois peuvent également être pourvus dans certaines animaleries ou dans tous types de lieu d'accueil de chien.

## V. SITOGRAPHIE

Fiche Rome V3 : [file:///C:/Users/rossvi01/Downloads/20190318\\_A1503%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/rossvi01/Downloads/20190318_A1503%20(1).pdf)